

# Infos migrations

Qualité de vie

Etude

Numéro 57 - juillet 2013

DSED

## La qualité de vie des personnes nées à l'étranger

*Les personnes nées à l'étranger déclarent plus fréquemment des difficultés dans plusieurs domaines qui contribuent à la qualité de vie. Elles déclarent moins souvent ressentir un bien-être élevé. En emploi, elles se sentent encore davantage exposées à des conditions de travail difficiles. Une part notable de ces écarts avec l'ensemble de la population tient à des caractéristiques sociodémographiques qui sont moins favorables aux personnes nées à l'étranger.*

Au-delà du « PIB par habitant », il importe de mesurer la « qualité de vie » suivant d'autres dimensions. Les études menées à partir de l'enquête « Qualité de vie » (voir [1] ou [2] et encadré 2) montrent qu'il est pertinent de retenir sept dimensions qui couvrent différentes composantes de la vie des gens. Les contraintes financières résultent des aspects liés aux revenus. Au-delà, il est utile de considérer la qualité du logement et de l'environnement de celui-ci. Etre en bonne santé participe à la qualité de vie. Deux dimensions sont retenues, la santé physique et le bien-être émotionnel. Pour appréhender l'insertion dans la société, deux dernières dimensions complètent cet éventail : l'appréciation des liens sociaux (famille, amis, ...) et la confiance dans les institutions.

### La qualité de vie des personnes nées à l'étranger est moindre

Pour chacune des dimensions, on construit un indicateur binaire. Il permet de distinguer les personnes qui sont le plus en difficulté (environ un dixième de l'ensemble) des autres. Les analyses qui suivent distinguent les personnes nées à l'étranger suivant quatre regroupements de pays (encadré 1). L'accent est mis sur les pays qui ont été ou sont encore des pays importants quant aux origines des immigrés. Le premier regroupement rassemble l'Espagne, l'Italie et le Portugal. Le second réunit les pays d'indice de développement humain (IDH) très élevé (hormis les trois précédents). Le troisième regroupe les pays du Maghreb, le dernier est donc l'ensemble des pays restants.

Les personnes nées à l'étranger connaissent des difficultés en matière de qualité de vie manifestement supérieures aux personnes nées en France (figure). Les personnes nées en Europe, en Amérique du Nord, voire au Japon, soit dans un des pays d'IDH très élevé, se retrouvent dans des situations assez comparables à celles des personnes nées en France. Cependant, elles sont plus nombreuses à déclarer des difficultés quant à la qualité du logement ou de l'environnement de celui-ci. Dans une moindre mesure, elles éprouvent plus fréquemment un manque de liens sociaux. Les personnes nées en Espagne, Italie ou Portugal sont environ deux fois plus nombreuses à déclarer des difficultés, quelle que soit la dimension. Ce rapport atteint même 2,7 pour le mal-être émotionnel.

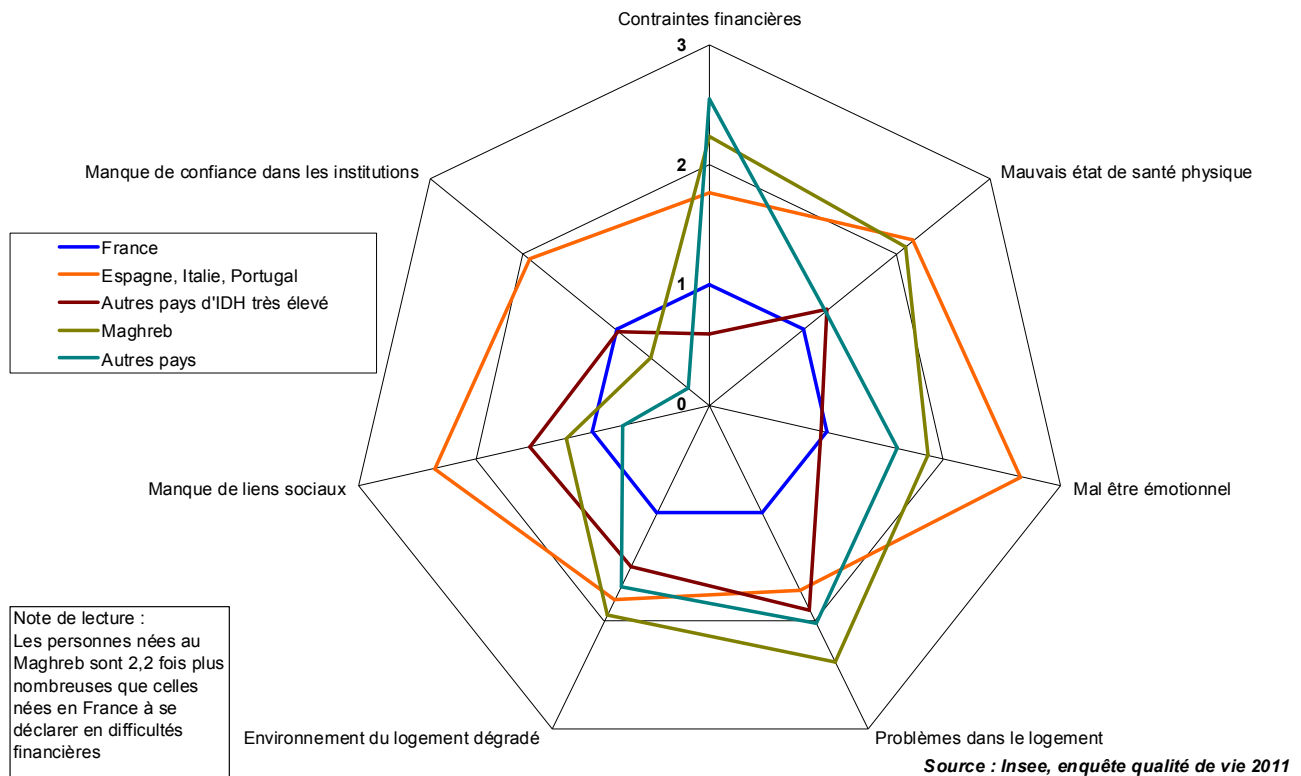
Quel que soit le lieu de naissance (hors de France), le logement lui-même ou son environnement est plus fréquemment problématique : deux fois plus de personnes se déclarent en difficulté pour ces dimensions, par rapport aux personnes nées en France. Ce rapport s'observe aussi quant aux dimensions de santé pour les personnes nées au Maghreb. Les difficultés déclarées quant à la santé physique sont comparables pour les personnes nées en France ou hors des six principaux pays d'immigration. Mais les personnes nées dans ces six pays sont deux fois plus souvent concernées.

#### Encadré 1 : le découpage géographique

Tout d'abord on distingue les personnes nées dans un pays dans l'indice de développement humain (IDH) en 2011 est qualifié de « très élevé ». Il s'agit principalement des pays de l'Europe occidentale (UE 27 sauf quelques pays d'Europe orientale), de l'Amérique du Nord, de l'Australie et du Japon. Au total, cela concerne un peu moins de 50 pays. L'IDH tient compte du PIB par habitant, de l'espérance de vie et de l'accès à l'éducation. Parmi ces pays très développés, on distingue les pays d'immigration « ancienne » en France : Espagne, Italie, Portugal. Ces pays se sont développés plus récemment et les personnes émigrantes ont quitté ces pays alors qu'ils étaient moins avancés économiquement. Ils sont donc dans une position intermédiaire. Les autres pays, la plus grande majorité, ont été regroupés, mais en distinguant le Maghreb des autres pays.

Les personnes nées dans un pays dont l'IDH n'est pas très élevé sont plutôt moins nombreuses à ressentir le manque de liens sociaux, et sont nettement moins nombreuses à ne pas avoir confiance dans les institutions que les personnes nées en France. A l'inverse, les contraintes financières pèsent deux fois plus fréquemment sur les personnes nées à l'étranger, hors les personnes nées dans un pays d'IDH très développé, comparativement à celles nées en France.

**Figure : comparaison des indicateurs de qualité de vie suivant le lieu de naissance**



Note de lecture :  
Les personnes nées au Maghreb sont 2,2 fois plus nombreuses que celles nées en France à se déclarer en difficultés financières

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus, vivant en logement ordinaire (hors institutions).

### Cet écart résulte d'abord de l'âge et du niveau de vie plutôt que de l'origine

L'analyse générale a montré l'influence de caractéristiques individuelles ou du « ménage ». Ainsi, le revenu est souvent un facteur important. Mais le lieu d'habitation (soit la taille de l'unité urbaine) et la composition du ménage jouent également. Age et niveau de diplôme distinguent nettement les personnes selon certaines dimensions. Le fait d'être un homme ou une femme intervient de façon moindre. Or ces caractéristiques ne sont pas les mêmes par lieu de naissance. Les personnes nées à l'étranger sont plus fréquemment dans des situations moins favorables. Au final, le fait d'être né à l'étranger plutôt qu'en France n'est pas spécifiquement un facteur différentiel marquant.

Les personnes nées en Espagne, Italie ou Portugal sont âgées (**tableau 1**). Cela implique également un niveau d'éducation plutôt faible en moyenne, des ménages composés d'adultes mais sans enfant et une surreprésentation des femmes. Leur niveau de vie est plutôt en dessous de la médiane, mais elles ne sont pas surreprésentées parmi le cinquième de la population la moins favorisée à cet égard. Les personnes ayant les mêmes caractéristiques mais nées en France sont également deux fois plus nombreuses à déclarer des difficultés suivant la plupart des dimensions. Il reste un effet « inexplicable » sensible principalement dans la dimension du mal-être émotionnel et des conditions de logement.

Les personnes nées à l'étranger sont surreprésentées dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants, ce qui explique en partie qu'elles soient nombreuses à déclarer des difficultés dans les dimensions du logement et de l'environnement de celui-ci. C'est le cas des personnes nées dans un pays d'IDH très élevé. Celles-ci sont aussi un peu plus fréquemment des adultes seuls dans leur ménage, fait que l'on peut mettre en lien avec les difficultés déclarées suivant la dimension des liens sociaux.

Les personnes nées au Maghreb sont assez âgées en moyenne. En effet, l'immigration en provenance d'Algérie a débuté dans les années 1950 d'une part, et d'autre part, nombre de ces personnes nées au Maghreb mais de nationalité française sont revenues en France au début des années 1960. Le niveau de vie est plutôt faible, ce qui explique une large part de surreprésentation parmi les personnes déclarant des contraintes financières. Les personnes nées dans les autres pays (hors IDH élevé) ont des caractéristiques proches, et la répartition suivant les différentes dimensions l'est également. Quelques différences cependant : du fait de leur âge plus élevé, les personnes nées au Maghreb sont sans doute en moins bonne santé, ce qui se ressent sur leurs déclarations quant aux dimensions concernées.

**Tableau 1 : Caractéristiques des personnes suivant le lieu de naissance**

Répartition (en %) suivant le lieu de naissance et les caractéristiques		France	Espagne, Italie, Portugal	Autres pays d'IDH très élevé	Maghreb	Autres pays
Genre	Femmes	52	60	50	51	55
	Hommes	48	40	50	49	45
Age	18-34 ans	27	7	22	14	31
	35-49 ans	28	18	32	21	34
	50-64 ans	24	29	30	38	28
	65 ans et +	21	46	16	27	8
Diplôme	Pas de diplôme ou au plus fin de collège	26	70	33	47	43
	Baccalauréats ou équivalents	31	17	25	22	26
	Premier cycle de l'enseignement supérieur	18	5	24	17	12
	Licence ou au-delà	25	8	18	13	19
Composition du ménage	Un adulte seul	27	21	34	21	26
	Un adulte et au moins un mineur	6	8	2	4	2
	Au moins deux adultes, pas de mineur	42	66	43	41	40
	Autres situations	25	5	21	34	32
Taille de l'unité urbaine d'habitation	Moins de 5000 habitants	33	27	25	3	9
	De 5000 à 199 999 hab	31	32	26	29	24
	De 200 000 à 1 999 999 hab	22	20	21	37	30
	Grand Paris	14	21	29	30	37
Revenus	Les 20 % ayant les revenus les plus faibles	18	17	23	44	50
	En dessous de la médiane, hors précédents	30	49	26	22	24
	Au-dessus de la médiane, hors suivants	31	20	19	19	13
	Les 20 % ayant les revenus les plus élevés	21	13	31	15	13
Sexe et situation par rapport à l'emploi	Hommes non en emploi	21	27	21	25	21
	Hommes en emploi	27	13	29	24	24
	Femmes non en emploi	26	35	32	23	25
	Femmes en emploi	27	25	18	28	31
	Taux d'emploi des femmes de 18 à 64 ans	66	75	44	70	57
	Taux d'emploi des hommes de 18 à 64 ans	69	63	67	72	60
<b>Effectifs (en millions de personnes)</b>		<b>42,02</b>	<b>1,14</b>	<b>0,87</b>	<b>2,35</b>	<b>1,83</b>

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus, vivant en logement ordinaire (hors institutions).

Source : Insee, enquête qualité de vie 2011 et recensement de la population 2009 pour la répartition par lieu de naissance.

## Un moindre bien-être ressenti

La question sur le bien-être ressenti a une valeur moyenne de 6,8 sur une échelle de 0 à 10 (pour l'ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus). C'est proche de ce qui est observé dans l'enquête statistique sur les revenus et conditions de vie (SRCV, 2010 [2]). Un peu plus d'un cinquième de la population (21 %) s'attribue une note inférieure ou égale à 5. Cette proportion est assez différente suivant que l'on est né en France ou dans un pays d'IDH très élevé d'un côté, dans les autres pays (qui incluent donc l'Espagne, l'Italie et le Portugal) de l'autre. Dans le premier cas, la part est de 19 % contre 36 % dans le second. Les caractéristiques individuelles et du ménage sont corrélées avec cette déclaration : être un homme ou être âgé de 35 à 64 ans signifie plus fréquemment déclarer un bien-être médiocre. Cependant, ce qui joue surtout est le fait d'être peu diplômé et de disposer de faibles revenus. Ces deux caractéristiques sont donc à mettre en relation avec la part plus importante de personnes nées à l'étranger et ressentant peu de bien-être. La corrélation entre le bien-être et l'absence de difficultés dans les dimensions des contraintes financières, de santé (physique et émotionnelle) et de liens sociaux est forte. Au final, le fait d'être né à l'étranger n'apparaît pas non plus en soi comme un facteur induisant de déclarer un bien-être médiocre.

## Les personnes nées à l'étranger sont davantage exposées au chômage

Pour les personnes âgées de 18 à 64 ans, un premier indicateur binaire distingue les personnes au chômage ou qui redoutent de l'être dans les six mois à venir (14 %) des autres. Les écarts par lieu de naissance sont importants (tableau 2). Ils ne s'expliquent pas seulement du fait des différences de niveau de diplômes. Les personnes nées à l'étranger dans cette tranche d'âge sont très majoritairement des immigrés (soit des personnes nées de nationalité étrangère à l'étranger).

## Les risques psychosociaux déclarés dépendent aussi du lieu de naissance

L'analyse des taux d'activité, d'emploi, la répartition par secteurs, métiers ou les niveaux de qualifications est largement menée par ailleurs [3 et 4]. Les immigrés ont ainsi des spécificités quant aux secteurs d'activités et à la répartition par niveau de qualification, moins favorables pour le critère du revenu notamment. Suivant les indicateurs de risques psychosociaux, les parts des

personnes qui déclarent des difficultés sont assez variables. Ainsi, le manque d'autonomie et de reconnaissance sont fréquemment déplorés, tandis que ne pouvoir faire un travail de qualité (souffrance éthique) ou mal assumer ses responsabilités familiales en raison du travail l'est moins. Les différences par genre font ainsi ressortir davantage de difficultés émotionnelles (« on voit des choses difficiles à supporter durant le travail ») mais moins de risques (« travail dangereux ») pour les femmes, en lien probable avec leur secteur d'activité. Les personnes nées dans les six principaux pays d'immigration sont assez proches (pour ces indicateurs). Le manque d'autonomie et de reconnaissance sont encore plus fréquemment évoqués, mais aussi la difficulté à se concentrer au travail en raison de contraintes familiales. Les personnes venues des pays d'IDH moins élevés soulignent davantage la confrontation à des « choses difficiles à supporter » (souffrance émotionnelle). Elles éprouvent plus de difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale. Enfin, les personnes nées dans les pays d'IDH très élevés se distinguent : ce n'est pas le manque d'autonomie ou de reconnaissance qui ressort, au contraire, mais la souffrance éthique.

**Tableau 2 : risques psychosociaux des personnes suivant le lieu de naissance**

	France	Espagne, Italie, Portugal	Autres pays d'IDH très élevé	Maghreb	Autres pays	Dimensions les plus corrélées
<b>Chômage ou risque de chômage</b>	1/8	=	=	++	+	Contraintes financières
<b>Travail ...</b>						
... trop stressant	1/2	+	-	-	+	Mal être émotionnel, santé physique
... trop tendu (délais...)	1/5	=	=	=	=	Santé physique
... avec exigences émotionnelles	1/2	=	=	=	+	Environnement de l'habitat dégradé
... avec manque d'autonomie	4/5	+	--	+	=	Mal être émotionnel
... avec souffrance éthique	1/5	-	+	=	=	Santé physique, confiance dans les institutions
... mal reconnu (mal payé)	2/3	++	--	+	=	Contraintes financières, mal être émotionnel, santé physique
... dans des conditions dangereuses	1/4	=	=	=	-	Contraintes financières, environnement de l'habitat dégradé
<b>Articulation travail et vie familiale</b>						
...travaux ménagers pénalisés (physique)	1/2	=	-	=	+	Contraintes financières, mal être émotionnel, santé physique
...responsabilités familiales pénalisées (psychique)	1/4	=	+	=	+	Contraintes financières, mal être émotionnel, santé physique
...travail pénalisé car préoccupations familiales	1/3	+	=	+	+	Contraintes financières, mal être émotionnel, santé physique et environnement de l'habitat dégradé

*Lecture : Une personne sur huit (née en France) est au chômage ou craint de perdre son emploi avant six mois. Cette part atteint 33 % pour les personnes nées au Maghreb. Ce risque est fortement corrélé à la dimension « contrainte financière ».*  
*Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 64 ans, vivant en logement ordinaire (hors institutions) ; en emploi (sauf ligne 1 : en emploi ou chômage). Source : Insee, enquête qualité de vie, 2011.*

Déclarer des difficultés suivant les dimensions de la qualité de vie, le bien-être, les risques au travail, est plus fréquent de la part des personnes nées à l'étranger. C'est essentiellement parce qu'elles partagent des caractéristiques (âge, niveaux d'éducation, de revenus, lieux de vie, genre) avec les personnes les plus en difficultés, beaucoup plus que du fait de leur lieu de naissance.

### Encadré 2 : source et indicateurs

Le rapport sur la mesure du progrès économique et social, rédigé par la Commission présidée par le Professeur Stiglitz, recommande, entre autres, d'améliorer la mesure de la qualité de vie, afin de ne pas se focaliser trop exclusivement sur un indicateur unique, notamment le produit intérieur brut (PIB). L'enquête sur la qualité de vie a été réalisée en 2011 par l'Insee afin de considérer simultanément la plupart des dimensions de la qualité de vie préconisées dans le rapport. Cette enquête a permis d'interroger 3 247 personnes en suivant des méthodologies innovantes (échantillon *via* les fichiers fiscaux, collecte par internet). Elle permet de distinguer les personnes nées en France des personnes nées à l'étranger.

Les indicateurs sont communs aux publications [1] et [2] à l'exception de « l'environnement dégradé du logement » qui inclut dans l'indicateur d'environnement le sous-indicateur d'insécurité du quartier. Voir par exemple [2].

### Pour en savoir plus :

- 1. Amiel, Godefroy et Lollivier** : France Portrait Social 2012, *Les personnes modestes en milieu urbain sont celles qui cumulent le plus de difficultés en matière de qualité de vie*
  - 2. Amiel, Godefroy et Lollivier** : Insee première n° 1428, 2012, *Qualité de vie et bien-être vont souvent de pair*
  - 3. Infos migrations (DSED)** : <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Documentation/Publications>
- Voir plus précisément les n° : 39-45-46-48-50-51
- 4. Insee références** : Immigrés et descendants d'immigrés, octobre 2012, chapitre 4